

## AVIS DES SOCIETES

### PAIEMENT D'ANNUITES

### **EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire « STB 2008/1 catégories B, C et D », que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories B, C et D, aux taux respectifs de TMM+1,50%, TMM+1,75% et TMM+2,00%, relatif à l'échéance du 15 mai 2012, seront effectués à partir **du mardi 15 mai 2012**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de la STICODEVAM comme suit :

#### **STB 2008/1 catégorie B :**

Principal par obligation : 6,250 DT

Intérêt brut par obligation : 4,175 DT

Total brut par obligation : 10,425 DT

#### **STB 2008/1 catégorie C :**

Principal par obligation : 5,000 DT

Intérêt brut par obligation : 4,581 DT

Total brut par obligation : 9,581 DT

#### **STB 2008/1 catégorie D :**

Principal par obligation : 4,000 DT

Intérêt brut par obligation : 4,962 DT

Total brut par obligation : 8,962 DT